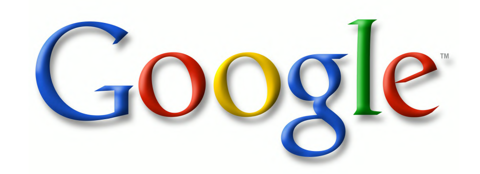
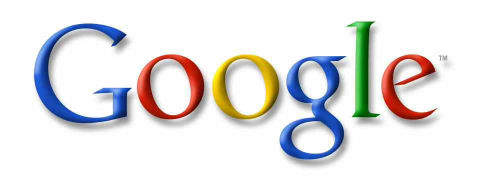








3,

Paris, France

MÉMOIRES COURONNÉS

PAR LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

MÉMOIRES COURONNÉS

PAR LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

TOME PREMIER.



PARIS

AUX BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

47, QUAI DES AUGUSTINS

1868

MÉMOIRE

SUR

L'ETHNOGRAPHIE DE LA TUNISIE

PAR

MOISE SCHWAB

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, ETC.

Publié par la Société d'Ethnographie



C.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

47, QUAI DES AUGUSTINS

ET CHEZ AMIOT, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ, 8, RUE DE LA PAIX

—

1868

Nancy, imp. veuve Raybois, rue du faubourg Stanislas, 3.

ETHNOGRAPHIE DE LA TUNISIE

Le Mémoire que nous avons l'honneur de soumettre aujourd'hui à l'appréciation des ethnographes n'est pas un livre d'histoire proprement dit, bien qu'il se rapporte à cette science : c'est une étude qui peut intéresser surtout ceux qui s'occupent de la science ethnographique et de ses développements par l'examen politique et social de certains peuples.

L'ensemble de ce travail émane d'une direction d'idées, à peu près adoptées en commun, par la Société d'Ethnographie, dans le cours de ses discussions scientifiques ; et peut-être les détails qui se trouvent exposés ici pourront-ils, pour leur faible part, contribuer aux progrès de cette science et à son extension.

Aussi, dans la présente esquisse avons-nous été

sobre de réflexions, de détails qui pourraient ne pas avoir d'intérêt; nous avons aussi évité à dessein les vues par trop générales, sauf peut-être dans l'Introduction où elles étaient inévitables. Que fallait-il chercher? L'exposition aussi nette que possible de faits saillants, concernant la question, leur démonstration par quelques exemples concluants, tirés des meilleures sources que nous avons eu soin d'indiquer, et de présenter sans prodigalité. C'eût été une tâche très-facile d'en accumuler un plus grand nombre et d'en composer un gros volume, gonflé de citations et d'annotations multiples, plein d'une érudition plus apparente que sérieuse et approfondie. Au lieu de cela, nous nous sommes contentés de quelques paragraphes, dans le cercle desquels nous avons restreint notre travail. Nous espérons que le lecteur, par considération pour ces limites voudra bien excuser les imperfections et les défectuosités de ce tracé.

§ I. — Introduction historique.

Si la série des grands événements accomplis jadis sur le territoire de la Tunisie n'avait pas été enregistrée par quelques historiens de l'antiquité et du moyen-âge, si les annales ou les traditions nous faisaient défaut, nous pourrions encore nous imaginer aujourd'hui les principaux faits et les reproduire avec suite; nous les retracerions au moyen de deux sortes de témoignages ineffaçables, sinon matériellement indestructibles. La première espèce se compose des constructions et monuments divers, soit entiers, soit en ruines, épars sur cette contrée; pris isolément, ou envisagés dans leur ensemble, par groupes communs et unis, ce sont autant de témoins muets, mais incontestables, d'un passé grandiose. La seconde espèce forme autant d'attestations vivantes, parlant, agissant, constatant enfin par leur présence les immigrations diverses qui ont eu lieu dans ce pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours : c'est, en un mot, la population.

Que ces migrations se soient accomplies par

voie pacifique, par les relations commerciales et industrielles des peuplades voisines, par l'extension de la navigation et des colonies maritimes, ou bien qu'elles aient eu lieu par des moyens violents, par la guerre, par les nécessités de la famine, ou par suite des transbordements continuels de la race humaine d'un point à un autre, tout cela doit, à première vue, peu importer à la science ethnographique : il semble qu'il lui suffit de s'assurer de l'existence de ces races, de leur diversité et de prendre acte de leur immixtion successive, sans se préoccuper de la manière dont elles ont pénétré sur cette terre. Mais, au fond il n'en est pas ainsi ; et, comme la suite le démontrera, cette science se rend encore compte de la nature des immigrations : elle sait distinguer une colonisation pacifique d'une invasion guerrière par les vestiges vivants qui en subsistent encore. Et, de même que des traces d'architecture, fussent-elles en partie renversées et brisées, suffisent pour en déterminer le style et l'époque, de même quelques familles, quelques individus seulement d'une race, servent amplement d'exemple et de preuve irrécusable pour remonter à leur origine.

Pour se former une idée du pays par ses monuments au point de vue archéologique, l'on n'a qu'à se rendre sur quelques points isolés. Ainsi, tout près de la capitale, à peu de distance au Nord-Ouest de Tunis, sont les ruines de Carthage au temps de laquelle celle-là existait déjà. Ce fait seul ne rappelle-t-il pas déjà bien des souvenirs d'histoire romaine et des guerres puniques ? Combien d'autres, plus récents, se rattachent à la chapelle de Saint-Louis, située près de là ! Veut-on examiner un autre point : après avoir vu des restes carthaginois, voici du phénicien. Qu'on se rapproche de Bahïa et qu'on lise ce qu'en dit un voyageur moderne : « Bahïa possède deux sources dont l'eau est excellente. Celle-ci est recueillie dans des réservoirs formés avec de gros blocs appartenant à des monuments anciens, et dont quelques-uns, élégamment sculptés, paraissent provenir d'un temple. Une foule d'autres débris sont épars sur le plateau d'une colline et en recouvrent les pentes. Dix à douze huttes habitées par une cinquantaine d'Arabes remplacent maintenant les maisons et les édifices de cette petite ville qui est renversée de fond en comble. A quelque distance de là, dans les flancs

d'une chaîne de monticules rocheux, s'étendent de belles carrières, pratiquées à ciel ouvert et exploitées probablement dès la plus haute antiquité. Un peu plus loin, j'aperçois trois tombeaux creusés dans le roc; ils consistent chacun en une chambre sépulcrale précédée d'un petit vestibule. A côté, d'autres tombeaux plus simples, ayant la forme d'auges longues et étroites, sont également taillés dans le roc; les couvercles qui les fermaient ont disparu ou sont brisés.

» Sont-ce là des sépultures datant de l'époque romaine? Je ne le pense pas, et j'incline plutôt à les faire remonter à l'époque carthaginoise; elles semblent en effet phéniciennes [1]. »

Citons un autre exemple encore, remontant aussi haut et descendant au delà du XV[e] siècle :

La cité de Benzerte, mot contracté habituellement en Bizerte, n'est qu'une altération évidente, dans sa dernière partie, de l'antique Zarytus, surnom donné à la ville d'Hippo, pour la distinguer d'Hippo-Regius, située plus à l'Ouest et qu'a remplacée, à une faible distance de la position qu'elle occupait, la ville moderne de Bône.

---

[1] V. Guérin, *Voyage en Tunisie*, ch. VI, t. II, p. 36.

« Fondée par les Tiryens, dit M. Guérin, Hippo-Zarytus leur fut sans doute redevable du canal qui existe encore maintenant et dont les substructions, ainsi que celles des deux môles, sont certainement très-anciennes. Le port fut plus tard agrandi par Agathocle, qui ajouta de nouvelles fortifications à la ville. Celle-ci outre l'emplacement de la moderne Bizerte, occupait encore, près du rivage, celui du faubourg connu sous la désignation de *Houmt-Andless* (quartier des Andalous). Lorsque les Maures furent chassés d'Espagne, ils se réfugièrent vers différents points du Nord de l'Afrique. La Régence de Tunis leur concéda un assez grand nombre de territoires; à Bizerte, par exemple, le faubourg que je viens de mentionner et qui aujourd'hui, comme la ville elle-même, renferme beaucoup de maisons à moitié détruites, est encore habité actuellement par les descendants de ces fugitifs [1]. »

On peut déjà remarquer, par ces deux citations, combien est instructive l'étude des monuments et quel est son secours pour bien comprendre, et apprécier l'histoire. Si maintenant

---

[1] Guérin, *Voyage en Tunisie*, 2e partie, ch. III, p. 24.

nous jetons un regard sur la nationalité tunisienne, nous pourrons vérifier et démontrer des faits historiques bien autrement importants, en ayant soin, conformément à la définition de la science ethnographique, de comparer le passé du peuple avec son état actuel, dans l'intérêt de son avenir[1].

Il faut examiner pour cela la population indigène dans ses éléments intimes, primitifs, et non superficiellement, non dans son apparence extérieure, qui pourrait nous induire en erreur par le peu de différence qui distingue les types les uns des autres. Car il va sans dire que la ressemblance de quelques traits, comme l'a judicieusement remarqué Alexandre de Humboldt[2], ne constitue pas une identité de races, et peut donc n'être que le produit du hasard. Or celles-ci sont venues par couches successives et distinctes s'implanter sur le territoire tunisien; et, malgré les superfétations diverses dont elles ont été l'objet, on peut reconnaître les origines de chacune des

---

[1] *Comptes rendus des séances de la Société d'Ethnographie*, 1861, t. II, p. 35.

[2] *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne* (Paris, 1808 et 1825), l. I, ch. VI; t. I, p. 367.

branches. De même qu'en France, malgré l'arrivée des Romains par le Sud, des Germains par le Nord-Est et des Normands par le Nord-Ouest, l'antique race gauloise a substitué dans son essence et dans ses aborigènes gaëliques, ou celtiques, ou bretons, — de même en Tunisie, malgré les invasions diverses dont elle a été l'objet, on retrouve l'élément autochtone qui s'est maintenu, en se transplantant jusqu'à nos jours. Que dirait-on d'une similitude parfaite de traits entre ceux d'un homme vivant de nos jours et d'une statue représentant l'un des premiers habitants de cette contrée, il y a quarante ou cinquante siècles? Or, M. de Saulcy a précisément pu établir cette comparaison lors de son récent voyage en Orient :

« Entre les vitrines de droite du Musée Mariette, à Boulak, est placée, dit-il, une statue en bois d'un homme marchant le bâton à la main. Cette statue qui a un peu moins d'un mètre de hauteur est connue sous le sobriquet de Cheikh el-Beled, nom qu'elle a reçu à cause de la ressemblance inouïe du personnage qu'elle représente avec le Cheikh el-Beled *actuel* de Sakkarah; c'est tout simplement un chef-d'œuvre qui date de 6000

ans[1]. » Les indigènes ont su même parfois, se propager au dehors. En voici un exemple frappant : Selon la tradition des villages situés dans la région de l'Est de la Régence, les Maltais, dont l'origine arabe n'est pas contestable, descendent de la tribu des Oulad-Saïd, qui habite cette province et ne compte plus guère que cinq cents cavaliers divisés en six fractions, celle des Oulad-Daoud, celle des Oulad-Aoun, celle des Oulad-'Amer, celle des Oulad-Messaoud, celle des Oulad-Abdallah, et celle des Oulad-Tiba.

En dehors de ces tribus, on a à signaler l'ensemble, — pour ne pas dire l'amalgame, — des peuplades soit maures, soit berbères, soit arabes, soit nègres, soit enfin turques. Ces dernières, il est vrai, se distinguent mieux. Comme le disait M. Ch. Texier, de l'Institut, dans une étude ethnographique sur les populations de l'Asie-Mineure[2], « les Turcs sont d'une race qui a plus de rapports avec la race européenne que les autres Arabes et les autres Sémites : descendus des plateaux de la Tartarie, on reconnaît dans leur

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, t. I, p. 37.

[2] Société d'Ethnographie, *Revue orientale et américaine*, t. VI, 1861.

type des traits essentiels de ressemblance avec les races de l'Ouest, avec les Indo-Scythes qui ont peuplé l'Europe. Leur langue, d'une extrême simplicité, ne possède que des sons tellement identiques avec ceux du français, qu'un Turc parle immédiatement français sans accent; il en est de même d'un Français qui parle turc. »

Il est donc assez aisé de distinguer cette race; mais il est plus compliqué de démêler entre elles les branches sémites au sein des Chamites : il n'y a pas de raison pour établir, au point de vue de la physiologie, entre les Sémites et les Indo-Européens une distinction de l'ordre de celles qu'on établit entre les Caucasiens, les Mongols et les Nègres; aussi les physiologistes n'ont-ils pas été amenés à reconnaître l'existence de la race sémitique, et l'ont-ils confondue, sous le nom commun et d'ailleurs si défectueux de *caucasiens,* avec la race indo-européenne : l'étude des langues, des littératures et des religions devait seule amener à reconnaître ici une distinction que l'étude du corps ne révélait pas[1]. — Si la présence des individus sert de corollaire à la démonstration

[1] Renan, *Histoire des langues sémitiques*, livre V, chap. II.

d'un problème historique, on peut, d'autre part, par une voie inverse, établir des preuves réciproques en faveur de l'authenticité ethnographique de leur nation par les données de l'histoire.

On ne peut douter, dit M. Renan, que les Sémites, en se portant vers le Sud et l'Ouest, n'aient trouvé, sur quelques points, des établissements chamites ou couschites antérieurs. Cela est certain, du moins, pour l'Yémen et l'Abyssinie : on peut même dire, en général, que c'est aux Couschites qu'appartiennent les premières fondations de la civilisation matérielle en Orient. Sur la plupart des points cependant, les Sémites ne paraissent avoir trouvé, à leur arrivée, que des races à demi-sauvages, telles que les *Refaïm*, les *Zomzommim*, qu'ils exterminèrent. De là vient la grande pureté de leur langue et de leur sang. N'ayant contracté aucune alliance avec les premières couches de populations, ils restèrent dans la simplicité primitive, et n'admirent dans leur sein presqu'aucun élément étranger. On peut dire que le contact vraiment fécond des Sémites et des peuples voisins n'a commencé que vers le VIII[e] ou le VII[e] siècle avant l'ère vulgaire. Du haut de leur monothéisme, ils regardaient en pitié,

comme le font encore aujourd'hui les Juifs et les Musulmans, ceux qui n'adoraient pas Dieu d'une manière aussi épurée. Ceci s'applique surtout à la branche térachite, qui s'envisagea de bonne heure comme le peuple de Dieu et qui fit, la première, du mot *nation* un synonyme de *païen* (גוים). Il faut supposer qu'il y eut longtemps dans l'Arfaxad un foyer d'aristocratie patriarcale et monothéiste qui resta fidèle à la vie sémitique, à côté des États constitués des races ariennes et couschites.

D'après Salluste, dans sa guerre de Numidie, les premiers habitants de cette portion de l'Afrique comprise entre le grand désert de Sahara et la mer Méditerranée, étaient les *Gétules* et les *Libyens,* peuples sauvages et farouches, qui vivaient de la chair d'animaux et de l'herbe qu'ils broutaient dans la campagne, comme les bœufs et les moutons; ils n'avaient point d'autre loi que celle du plus fort; les cabanes et les tentes leur étaient inconnues: ils se couchaient où ils se trouvaient, et la nuit les surprenait rarement deux fois à la même place. L'armée d'Hercule qui venait de conquérir l'Espagne se divisa en plusieurs parties : les Mèdes, les Perses et les

Arméniens passèrent le détroit de Gibraltar et s'établirent sur les côtes d'Afrique. Dans le principe, les nouveaux venus furent en guerre avec les habitants du pays; mais peu à peu il s'établit des relations entr'eux; ils s'allièrent les uns avec les autres et se mélangèrent bientôt. Les Perses et les Arméniens se mêlèrent avec les Gétules, et il en résulta les *Numides,* auxquels on donna ce nom, parce qu'ils avaient de nombreux troupeaux et qu'ils allaient toujours çà et là chercher les meilleurs pâturages. Les Mèdes s'allièrent avec les *Libyens,* et la prononciation barbare de ceux-ci changea le nom de Mèdes en *maures*. Ceux-ci existent encore dans toute la Barbarie sous cette dénomination. Quant aux *Numides,* on a changé leur nom en celui de Berbères ou de *Kbaïl;* mais ce sont bien toujours les mêmes hommes; ce qu'en a dit Salluste est encore vrai aujourd'hui et ils n'ont guère fait de progrès depuis l'époque de la guerre de Jugurtha (109 avant J.-C.).

Leur costume, leurs habitations, leurs mœurs, leur manière de combattre sont encore les mêmes. On les a vus se disperser et fuir avec la rapidité de l'éclair, lorqu'on marchait contre eux,

mais revenir à l'attaque avec une audace inconcevable lorsque leurs adversaires étaient obligés de se retirer. Leur soumission apparente et leur mauvaise foi dans toutes les relations sont encore de nouvelles preuves d'identité.

Les guerres des Romains en Afrique, celles des Vandales, enfin celles des Arabes et la domination des Turcs, ont détruit une très-grande partie de la population indigène : les Maures restés sur les côtes et dans le voisinage de l'Espagne se sont civilisés par leur contact avec les nations de l'Europe; ayant bâti des villes, ils tenaient plus au sol et par cela même ils ont beaucoup plus souffert de la guerre que les Numides, qui, préférant leur indépendance à toutes les douceurs de la vie, se sont retirés dans les montagnes, défendant le terrain pied à pied contre chaque envahisseur; aussi n'ont-ils jamais été subjugués. Les Romains ont bien bâti quelques villes et des forts dans l'intérieur du petit Atlas, mais le pays environnant n'était point soumis, et à chaque instant les troupes romaines se trouvaient assiégées dans leurs retraites et harcelées lorsqu'elles osaient en sortir. Lorsque l'armée française a attaqué les Berbères dans leurs montagnes, ceux-

ci ont fui devant nos soldats avec leurs bestiaux, leurs femmes et leurs enfants; et lorsque manquant de vivres et harassés de fatigue, les Français furent obligés de se retirer, ils étaient poursuivis avec tant d'acharnement qu'on n'avait pu empêcher les Berbères de pénétrer au milieu des rangs des bataillons, se battre à l'arme blanche, et plusieurs d'entre ces ennemis qui n'avaient pas d'armes saisissaient nos soldats par le travers du corps et les précipitaient dans le fond des ravins. Les Turcs redoutaient tellement les Berbères qu'ils ne s'aventuraient jamais à les poursuivre dans les montagnes. — On conçoit bien maintenant comment ce groupe d'hommes a pu se conserver pur, tandis que le premier a été considérablement altéré par le mélange de différents peuples qui se sont succédé dans la partie septentrionale du continent africain.

Les Maures, pendant longtemps, ont été aussi sauvages que les Berbères, et ils ont mené un genre de vie peu différent du leur. L'historien de l'expédition de Bélisaire en Afrique, Procope, s'exprime en ces termes, en parlant des Maures :

« Ils habitent dans de mauvaises cabanes et dorment sur la terre; les plus riches ont à peine quelques méchantes peaux de mouton pour se

coucher; ils portent le même habit dans toutes les saisons : c'est un grand manteau et une casaque faite d'une laine fort rude. Ils ne connaissent ni le pain, ni le vin; ils mangent des grains, sans les faire cuire ni les réduire en farine. »

Quand Bélisaire vint en Afrique pour en chasser les Vandales, il y avait déjà longtemps que ce pays avait été réduit en province romaine, et la presque totalité des Maures avait embrassé le christianisme. Cependant, il paraît qu'ils continuaient à vivre dans l'état sauvage. Procope leur attribue une origine différente de Salluste; il les fait beaucoup moins anciens. Suivant lui, les Maures sont venus de la Phénicie; c'étaient plusieurs peuples nommés *Jebuséens, Gergeséens*, etc., qui furent chassés de leur pays par Josué fils de Navé et vinrent, les armes à la main, s'établir en Afrique. Cet auteur ajoute que, de son temps, on voyait encore, près de Tigris deux colonnes placées au bord d'une fontaine, sur lesquelles on lisait : « Nous sommes ceux qui nous sommes sauvés de la poursuite de ce fameux bandit Jesus fils de Navé [1]. »

---

[1] Ce nom est une corruption du mot hébreu נון (*noun*); le grec portait : ὁ ὑίος τοῦ νάον; ce dernier mot se termine par υ pour ν.

Les Maures, étant restés sur le bord de la mer, eurent beaucoup plus de relations avec les Européens que les Berbères qui se tinrent enfermés dans les montagnes. Les conquérants qui se sont succédé dans leur pays ont modifié leurs mœurs et beaucoup altéré leur race. Subjugués par les Arabes et gouvernés ensuite par les Turcs, ils ont embrassé l'islamisme, et dès lors leur genre de vie a été peu différent de celui des Musulmans. Tous les Européens, qui en venant s'établir dans la Barbarie, se sont faits Mahométans, ont épousé des Mauresques et sont devenus des Maures eux-mêmes.

Ainsi, prenant l'histoire plus tard et pour ne remonter qu'au VIe siècle de l'Hédjra, le dernier des émirs Zéirites, monté sur le trône en 515 de l'Hédjra (1121 de J.-C.), fut obligé d'abandonner le pouvoir à la suite des conquêtes des Siciliens sur le littoral de la Tunisie, un quart de siècle après son élévation au trône. Quelques années après, une armée formidable venant du Maroc pénètre dans la province d'Afrique proprement dite, renverse la seconde branche des Zéirites, les Hammadites de Bougie, et enlève aux Siciliens leurs conquêtes dans l'Est de l'Afrique;

c'est la dynastie des El-Moua'heddin, ou unitaires, nommés d'ordinaire Almohades. Elle ne jouit pas, pendant toute la durée de son règne, de l'unité du pouvoir. Les ambitions des chefs, la rivalité des tribus berbères et arabes, et le mouvement, devenu naturel, qui portait les populations guerrières à se refouler de l'Ouest à l'Est de l'Afrique, devaient les anéantir à leur tour [1].

A la fin de ce même siècle, en 592 (1195), on voit accourir du désert les Beni-Merin ou Merinites, tribu berbère Zenite; elle envahit le Moghreb, s'empare de Fez et renverse bientôt la puissance almohade dans cette province.

Au commencement du xve siècle de l'ère vulgaire, cet empire avait déjà perdu de sa puissance d'autrefois et se trouvait à peu près réduit aux limites actuelles des états de Muley Mohammed. A cette époque, les Portugais portent la guerre en Afrique, et se fixent sur le sol marocain, en même temps que les flottes de Castille y exercent par intervalle des ravages et préparent ainsi de longue main l'occupation de Mers-el-Kebir et d'Oran. A la fin de ce même siècle,

---

[1] Rousseau, *Annales Tunisiennes*, Introduction.

les Beni-Merin cèdent devant les schérifs, dont la dynastie domine encore au Maroc.

Les Beni-Zian, de la même souche, nommés aussi Beni abd-el-ouad, vinrent un peu plus tard, vers l'an 633 de l'Hedjra (1235), du désert dans le Tell, pour aider les Mérinites au morcellement de l'empire almohade. Leur royaume, malgré ses longues et fréquentes luttes avec les princes Mérinites et Hafsites, subsista jusqu'au commencement du XVIe siècle (de J.-C.), époque à laquelle il fut détruit par les Barberousse qui venaient de fonder, eux aussi, un royaume à Alger.

Après la prise de Tunis (en 1574), par Sinan Pacha, sur le dernier des Beni-Hafz, ou plutôt sur les Espagnols, survint une administration républicaine, ou pour mieux dire, un gouvernement oligarchique, remis à trois cents élus de la milice, auquel le peuple ne prit aucune part et dont il ne tira pas d'avantage. Mais dès ce moment (1591), la suzeraineté de la Porte ne fut plus que nominale. Ce régime fut suivi de celui de Mourad-bey et de ses fils (1622-65). Enfin, au commencement de notre siècle, par l'habileté de Hamouda Pacha, les Turcs furent expulsés et l'indépendance acquise. Chacune de ces domi-

nations diverses y a laissé son empreinte, par des monuments dont les débris le couvrent encore. Mais les différences d'origine des races qui y ont déposé leurs couches successives, y ont presque complétement disparu sous le niveau de l'Islamisme. Cependant, on peut distinguer encore, sur le littoral, des traces de l'élément européen dû à la conquête romaine. Cela n'a certes rien de surprenant, car cet élément ne disparut pas complétement par l'émigration, après l'invasion sarrasine; ce qui en resta ne se fondit que lentement dans la population musulmane, et l'histoire constate, jusqu'au XIIe siècle de notre ère, l'existence de chrétiens indigènes dans le Nord de l'Afrique. L'élément berbère se retrouve encore dans quelques montagnes du Nord et du Sud de la Régence; mais enfin c'est l'élément arabe qui domine et qui domine de beaucoup. Les Turcs, qui sont arrivés les derniers, n'y sont plus qu'en bien petit nombre depuis que Tunis s'est soustrait à la domination de la Porte ottomane; mais les Koulouglis, ou descendants de Turcs et de femmes indigènes, y sont, ainsi qu'en Algérie, assez nombreux [1]. — Nous sommes donc

[1] E. Pellissier, *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. XVI, ch. I.

placé en face d'un mélange d'hommes si confus, qu'on recule devant l'idée de s'y perdre comme dans un labyrinthe.

§ II. — Esquisse ethnographique.

Il n'existe peut-être aucun autre point sur la surface du globe, en dehors de la Régence, ou plutôt de la Barbarie en général, où l'on trouve autant de races différentes, vivant sur une aussi petite étendue de terrain. Avant la conquête des Français en Algérie, on connaissait l'existence de ces peuplades et l'on avait quelques notions sur leurs mœurs; mais ces notions étaient fort incomplètes, et les auteurs, en écrivant, ont souvent confondu ces peuples les uns avec les autres. C'est ainsi que, dans beaucoup d'ouvrages, on a mêlé les Arabes avec les Maures, ceux-ci avec les Koulouglis, les Berbères avec les Arabes, etc.

Quoique les peuplades qui professent l'Islamisme aient beaucoup de rapports les unes avec les autres, dans leur conduite sociale, politique et religieuse, elles sont cependant parfaitement

distinctes par leurs caractères physiques, leurs manières de vivre et la diversité de leurs mœurs; en outre, elles ont chacune une origine différente à laquelle on peut remonter par leurs vestiges vivants [1] :

1° Les *Berbères* sont les anciens Numides, qui, depuis l'invasion des Romains en Afrique, se sont retirés dans les montagnes de l'Atlas, où ils ont continué à vivre comme leurs ancêtres en ayant toujours les armes à la main, pour repousser les oppresseurs qui en voulaient à leur liberté. Ils méritent la première place pour leur ancienneté, bien que leur valeur soit contestable.

2° Les *Maures*, aussi anciens que les Numides, ont toujours vécu dans les plaines et particulièrement sur les bords de la mer, où ils ont été subjugués par tous les conquérants qui ont tenté de s'établir dans le Nord de l'Afrique, et la race primitive s'est ainsi trouvée beaucoup altérée par les alliances qu'elle a contractées, tant avec ses vainqueurs, qu'avec les Européens qui sont venus s'établir chez elle de leur propre mouvement et consentement; aujourd'hui, il reste très-peu de

---

[1] Rozet, *Voyage dans la Régence d'Alger*, t. II, ch. VIII, p. 297-301.

vestiges de la race primitive, et la plus grande partie des Maures qui y vivent actuellement est, par le sang, aussi européenne qu'africaine.

3° Les traits et la couleur des *Nègres* prouvent leur origine d'une manière incontestable, et suffisent pour les distinguer au premier coup d'œil de tous les autres hommes. Leur histoire se place immédiatement après celle des Maures et avant celle des Arabes, car lorsque ces conquérants se sont emparés de la Mauritanie, les habitants avaient déjà pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, d'où ils avaient ramené les Noirs comme serviteurs.

4° Les *Arabes* sont venus d'Asie, à l'époque où, sous le règne des Khalifs, ils envahirent la Syrie et l'Egypte, se répandirent dans la plus grande partie de l'Afrique septentrionale, s'emparèrent de l'Espagne et auraient poussé leurs conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Europe, sans le vaillant Charles Martel, qui extermina tous ceux qui eurent l'audace de mettre le pied en France ; les habitudes des Arabes d'Alger, leur langage et leurs caractères physiques sont les mêmes que ceux des Arabes d'Asie.

5° Les premiers *Turcs* qui sont venus s'établir dans la Régence avaient suivi ce fameux cor-

saire si connu, au commencement du XVIe siècle, sous le nom de Barberousse, et qui reprit Alger sur les Espagnols, lesquels s'en étaient rendus maîtres en 1510. Le second Barberousse, son frère, ayant mis ses états sous la protection du Grand-Seigneur, en reçut des soldats qui se marièrent et devinrent ainsi citoyens de la Régence, en conservant néanmoins une grande partie des avantages qu'ils avaient étant soldats. Mais les enfants issus de l'union des Turcs avec les filles des Maures n'héritèrent d'aucune des prérogatives de leurs pères; et, quoiqu'ils formassent une classe à part, celle des *Koulouglis*, ils n'en furent pas moins confondus avec les Maures, et obligés de se soumettre aux mêmes lois et coutumes qu'eux. Les traits du visage de ces derniers et leur complexion décèlent leur origine[1] : ce sont généralement de très-beaux hommes, bien faits, et qui ont un certain embonpoint. Ils ont la peau blanche et les muscles très-prononcés; mais leur démarche et tous leurs mouvements dénoncent une nonchalance encore plus grande que celle de leurs parents. La douceur et

---

[1] Voy. les types publiés dans la magnifique *Collection ethnographique photographiée*, sous la direction de la Société d'Ethnographie.

la tranquillité sont peintes sur leur figure. En général, ils ont un tempérament lymphatique bien développé.

Reprenons maintenant ces peuples dans les détails de leurs développements et de leurs linéaments physiques.

Les Berbères, que les Algériens nomment *Kbaïl* [1], habitent les montagnes du petit Atlas, depuis la Régence de Tunis jusqu'au Maroc; chaque montagne occupée par les Berbères porte le nom de *Beni* (enfants) selon l'usage. Les hommes de ces tribus sont de taille moyenne; ils ont le teint brun et quelquefois noirâtre, les cheveux noirs et lisses, rarement blonds (mais il y en a); ils sont tous maigres, mais extrêmement robustes et nerveux; leur corps grêle est très-bien fait, et leur tournure a une élégance que l'on ne trouve plus que dans les statues antiques. Ils ont la tête plus ronde que les Arabes, les traits du visage plus courts, mais aussi bien prononcés; ces beaux nez aquilins, si communs chez ceux-ci sont rares

---

[1] Ce mot arabe signifie *nations, tribus*, enfants du même père. Les Algériens l'appliquent à toutes les peuplades qui vivent dans l'intérieur des montagnes. Voir, pour ceci et la suite, Rozet, *Voyage dans la Régence d'Alger*, t. II, p. 6-8.

chez les Berbères; l'expression de leur figure a quelque chose de sauvage et même de cruel; ils sont extrêmement actifs et fort intelligents. Ils parlent une langue particulière, le *chovia* (ou berbère), dont nous traiterons plus loin au § IV. Ceux qui se mêlent de commerce et presque toutes les tribus qui habitent le versant Nord du petit Atlas, et qui, par cela, se trouvent continuellement en contact avec les Arabes de la plaine, parlent ou comprennent l'arabe; mais tous ceux qui vivent retirés dans l'intérieur des montagnes n'entendent que leur langue naturelle. Cela ne tient évidemment qu'à la marche de leur histoire.

Bélisaire, après avoir envoyé ses lieutenants depuis Carthage jusqu'aux confins du Maroc pour chasser les Vandales et soumettre le pays, retourna à Constantinople avec Gélimère et ses autres prisonniers, et la puissance romaine se trouva ainsi rétablie en Afrique grâce à ces otages; mais la colonie s'épuisa bientôt. Les Arabes qui s'étaient emparés de l'Egypte menaçaient ces provinces après les avoir rendues tributaires. En 697, ils s'avancent jusqu'à Carthage. Jean, général de l'empereur Léonce, les arrête une pre-

mière fois; mais, après une nouvelle attaque, il fut obligé de revenir à Constantinople. Rien ne s'opposant plus à la marche des Arabes, ils s'emparèrent de toute la Mauritanie, dont les habitants finirent par adopter l'Islamisme. Ceux des côtes, les Goths, furent bientôt chassés. Les Numides, guerriers et turbulents attaquèrent souvent les Arabes, et les Maures se révoltèrent plusieurs fois; mais les uns et les autres furent vaincus et soumis. Enfin, parmi les Arabes, venus en Barbarie, quelques-uns ont contracté des alliances avec les Maures, et ont ainsi altéré leur sang; mais l'immense majorité, pleine de mépris pour les vaincus, n'a jamais voulu s'abaisser jusqu'à eux, et encore aujourd'hui la race arabe proprement dite est ce qu'elle était dans l'origine. Ils sont en général grands, leur corps est bien fait et assez charnu, sans être ni gros, ni maigre. Ils ont les cheveux noirs, le front découvert, les yeux vifs, la bouche et le nez bien faits, la figure ovale, les traits allongés; leur peau est brune, quelquefois olivâtre. Il y en a d'aussi noirs que des nègres, mais qui conservent pourtant tous les autres caractères de leur race.

Ceci nous amène naturellement à dire encore quelques mots des nègres de cette contrée :

Quoique les Noirs et les Blancs cohabitent souvent ensemble, il n'y a guère de mulâtres dans ce pays. Mais, ce que l'on remarque tout particulièrement et d'une manière assez frappante dans l'intérieur des terres, c'est la présence de négresses d'une couleur jaune, un peu terne il est vrai, et dont les cheveux sont un peu crépus, de même que le nez est écrasé, deux signes distinctifs qui ne peuvent pas faire l'objet d'une hésitation ; par contre, elles ont la bouche bien faite et les traits généralement plus doux que celles qui sont tout à fait noires.

Il y a encore lieu de faire remarquer une autre particularité distinctive chez ces individus :

Un caractère très-tranché chez tous les nègres de la Barbarie en général, et qui a dû certes être déjà observé par plusieurs voyageurs, c'est que ces nègres ont le bas de la jambe placé de manière que le talon se trouve former en arrière une saillie très-prononcée : c'est au point que la verticale tangente au mollet tombe sur le talon, au lieu d'en passer à une assez grande distance, comme chez nous [1].

---

[1] Nous avons noté ces singularités, curieuses au point de vue

Les enfants des Maures étaient d'une race différente de la primitive; et comme des hommes de plusieurs nations européennes sont venus s'établir là, on comprend qu'il a dû s'en suivre des variétés très-différentes parmi ces Maures. Il en existe pourtant qui ne se sont pas alliés aux étrangers et chez lesquels on retrouve les caractères de la race primitive. Les hommes sont d'une taille au dessus de la moyenne; leur démarche est noble et grave; ils ont les cheveux noirs, la peau un peu basanée, mais plutôt blanche que brune; le visage est plein, mais les traits en sont bien moins prononcés que ceux des Arabes ou des Berbères. Ils ont généralement le nez arrondi, la bouche moyenne, les yeux très-ouverts, mais peu vifs; leurs muscles sont bien prononcés, et ils ont le corps plutôt gras que maigre. Les femmes sont constituées en proportion des hommes; elles ont presque toutes les che-

anthropologique, et nous les avons remarquées plutôt en amateur qu'en observateur scientifique. Car, ce n'est pas à dire que nous y attachons plus d'importance qu'il n'y a lieu d'y consacrer, et nous ne pensons pas que des conclusions tirées de là soient d'une admissibilité rigoureuse, bien qu'il soit vrai qu'on étudie un peuple par ses individualités.

veux noirs et des yeux magnifiques ; il y en a de fort jolies. Elles ne portent jamais de corsets ; et comme l'embonpoint est une grande beauté aux yeux des Maures et qu'elles font tous leurs efforts pour en avoir, elles ont le corps mal fait et surtout extrêmement large des hanches. Dès la plus tendre enfance, on leur tire la gorge afin de l'allonger ; et avant 30 ans, leurs seins, semblables à des calebasses, tombent jusqu'au milieu du ventre. Les enfants des deux sexes sont fort jolis ; ils ont une physionomie douce, des yeux superbes, et une intelligence bien supérieure à celle de leurs parents. Un an après notre entrée à Alger, une grande partie des enfants Maures parlait français, seulement par suite de la fréquentation de nos soldats et de quelques négociants qui étaient en relations avec leurs pères.

Tels sont les caractères essentiels de ces cinq groupes d'hommes, dans leurs divisions et leurs rapprochements. On voit donc que nous n'exagerions guère en disant que l'on pourrait s'égarer au milieu de ces divergences, mal classées au premier aspect. Pour servir de guide et de nouveau point de repère, rappelons en outre les observations faites par M. Texier dans ses voya-

ges en Asie mineure et dont une partie se trouve recueillie dans sa Notice sur les tribus arabes de l'Irac-Arabie [1].

Quoiqu'on donne généralement le même nom à des individus divers, sous prétexte d'unité de famille, si on les examine de près on peut voir en quoi consiste cette unité. De même ici, on a vu que cette population est formée de plusieurs branches qui ont adopté la langue et les mœurs des Arabes, mais parmi lesquelles on peut encore reconnaître des vestiges aborigènes. Il y a lieu d'établir une distinction non moins systématique en envisageant le point de vue religieux. Sous ce rapport, il convient de composer d'abord une classification pour les familles chrétiennes; elles sont essentiellement sédentaires, la vie nomade leur est inconnue; ce trait seul suffirait pour les distinguer des Arabes auxquels le séjour des villes est intolérable. Comme race, ceux-ci se distinguent encore des Arabes, en général, par des traits tout aussi caractéristiques : ils sont moins nerveux et moins élancés, leur barbe est plus touffue; les uns et les autres ont le nez aquilin,

---

[1] Société d'Ethnographie, *Revue orientale et américaine*, t. IV (1860), p. 5-25.

mais l'ossature de la mâchoire arabe est beaucoup plus forte, les dents plus grandes et les lèvres plus fines. On peut assurer que ces restes de population aborigène n'ont accepté l'Islamisme que sous le joug de la conquête; tandis que l'histoire nous montre les peuplades de sang arabe embrassant la doctrine de Mahomet avec une facilité qui prouve que cette religion s'adaptait parfaitement à leurs mœurs et au caractère de leur civilisation.

La population musulmane de ces contrées se divise en deux classes : les nomades et les habitants des villes. Ces derniers se composent principalement de Turcs ou d'enfants de Turcs, venus dans ce pays comme militaires ou employés du gouvernement et qui s'y sont établis. Quelques-uns se livrent au commerce et pratiquent certaines industries qu'ils partagent avec les Arabes, par exemple celle de selliers ou d'armuriers; quant au commerce de caravanes, il est entièrement entre les mains des Arabes.

La population issue de Turcs est également reconnaissable à des caractères qu'il est plus facile de peindre que de décrire. C'est un fait qui frappe tous ceux des Européens qui arrivent

en Orient; dans les premiers jours, cette population paraît tout à fait homogène; mais avec un peu d'habitude et d'observation, on finit par distinguer et par classer parfaitement les types multiples qui la composent. Les Turcs, les Arabes, les Italiens, les Israélites, chacun porte sur son visage le cachet de son origine et de sa race. Pour les uns, vous reconnaissez leur type dans la forme de l'arcade orbitaire plus ou moins relevée; pour les autres, c'est dans la position des oreilles, la saillie des pomettes. La perpétuité de ces types se conserve d'autant plus facilement, que toutes ces peuplades, familles ou tribus, ne s'unissent qu'entre elles. Si les Turcs, d'origine Tartare, ont fini par perdre un peu leur type primitif, cela vient de ce qu'ils se sont unis avec des femmes chrétiennes ou des esclaves étrangères; mais pour le commun peuple, surtout dans les régions du Sud, il a conservé, en grande partie, son caractère primitif : le nez plutôt rond qu'allongé, les pommettes saillantes, l'œil vif et petit, les oreilles détachées du crâne. Chez les Turcs pur sang, la barbe est peu abondante; si vous voyez un Turc portant une belle barbe longue et touffue, vous pouvez être assuré que sa

race a été régénérée par le sang circassien ou persan. Il n'en est pas de même des Arabes; éloignés de tout contact avec les races du Nord, leur type s'est perpétué comme leurs mœurs; et même dans la grande famille arabe, divisée en un nombre infini de tribus, il est très-rare qu'un homme choisisse ses femmes dans une autre tribu que la sienne propre. Les esclaves ne sont réservées que pour les scheikhs et les gens riches; et, dans les régions dont nous parlons, les esclaves noires sont peu répandues.

Il est peu de pays, selon le général Daumas [1], où l'aristocratie du sang soit plus en honneur que chez les Arabes et aussi chez les Berbères. Dans le Sahara algérien, par exemple, les familles de ces nations qui restent pures, ou qui s'allient le moins aux négresses, sont presque toujours celles qui dominent sur le pays. Ainsi, dans les Ziban, la grande tribu des Hal-ben-Ali, qui sont peut-être des aborigènes, ils sont très-fiers de leur antique noblesse et ne se mésallient point. « Il » n'est permis aux jeunes gens de déroger à cette » règle qu'en faveur des belles filles de la tribu

[1] *Le Sahara algérien* (Paris, 1845), 106, 239, 287.

» des Abd-el-Nour. » Ainsi, les Ouled-sidi-Scheikh qui sont renommés pour leur beauté, « ne s'allient qu'entre eux ; ces nobles de la tente croiraient déroger en donnant leurs filles à des étrangers, à moins qu'ils ne soient, eux aussi, marabouts de grande famille. » Ainsi, dans le district de Touât et notamment dans le Tidikelt, la population est de sang très-mêlé ; et là, les tribus arabes traduisent le sentiment de leur dignité par le titre de *Djouad* (nobles) et croiraient déchoir en s'alliant de famille avec leurs voisins, qu'elles affectent de mépriser. Là, tous les chefs de la *Djemà* (assemblée des notables) sont arabes et commandent absolument. Il en est de même parmi les populations de Tougourt, où la famille régnante est de couleur blanche ; de celle d'Ouargla, où la couleur brune semble entacher l'individu d'une espèce de réprobation morale ; de celle de Gourara où la *Djemà* de sang mêlé est elle-même soumise à l'aristocratie de celle des *Harar* (gens de race). Enfin, selon le même auteur, de semblables principes sont en vigueur chez les véritables Touaregs qui sont parfaitement beaux ; et la dignité de la race s'y perpétue sans mélange d'alliances étrangères, même avec les

Arabes, que les Touaregs méprisent et dont ils se disent les seigneurs [1].

§ III. — CARACTÈRES. MOEURS.

Un des côtés par lesquels il est le plus curieux d'examiner un peuple, c'est celui de ses mœurs et de son caractère moral, après l'avoir connu au physique, soit l'ensemble de ses défauts et de ses qualités. C'est un reflet des habitudes prises et de la manière de vivre d'un peuple, qu'il est indispensable d'examiner et de prendre en sérieuse considération, parce que c'est l'image parfois fidèle — au moins en règle générale — de la manière d'être; et c'est, pour ainsi dire, le miroir de l'âme, comme l'est l'expression des yeux.

Mais, il faut bien l'avouer et le répéter : dans la question qui nous occupe, nous sommes singulièrement embarrassés par la multiplicité des sujets. La variété des races déroute nos investi-

[1] Comp. J.-A.-W. Perier, *Essai sur les Croisements ethniques*, § II, p. 29.

gations; mais, si nous ne pouvons donner ici des appréciations spéciales à chacune d'elles, la vue d'ensemble nous fournira du moins un aperçu général assez intéressant. Il est bien aisé — ce qui est presque un axiome — de voir le point culminant, la caractéristique dominante des citoyens actifs, que la misère ne décourage pas et ne détourne pas du travail. En voici, sans aller plus loin, un exemple :

Dans une petite ville d'un aspect fort désolé, à Badja, la population qui s'élève à cinq mille âmes environ est adonnée à l'agriculture; elle se dissémine dans la campagne au temps de la semaille et des moissons. La localité, du reste, n'est pas saine : les fièvres intermittentes et les fièvres typhoïdes y font souvent des ravages, ce qui tient aux eaux et aux miasmes des marais formés par l'Oued-Badja. Ainsi, au milieu des maux suscités par la nature, le travail ne cesse pas. Cela peut sembler tout simple en Europe; mais en Orient, c'est rare et mérite d'être remarqué.

La suprématie de l'activité est déjà seule une preuve concluante, non-seulement en faveur de celui qui la possède, mais aussi, à l'inverse, en défaveur de ceux qui ne produisent pas : elle

donne une idée juste de la valeur relative des uns et des autres, et de l'influence heureuse ou préjudiciable acquise par les relations plus ou moins intimes que ces familles humaines ont eues entre elles. Si maintenant l'on envisage à ce point de vue la population tunisienne, il ne faut pas oublier son mode de formation, surtout en abordant dans ce pays et en commençant notre exploration par le port de mer. Voici le bourg de la Goulette, qui s'est agrandi et peuplé de plus en plus, surtout depuis quelques années : il a une physionomie moitié orientale, moitié européenne.

Parmi les représentants de l'Europe centrale, habitants de Tunis, les Anglais se trouvent en assez petit nombre; mais les Français y dominent. Cela tient à ce fait incontestable, qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'aucune influence européenne ne peut contrebalancer dans cet état, celle de la France. Le consul général de cette nation y jouit d'une autorité et d'une prépondérance que les consuls des autres puissances, même celui d'Angleterre, ont renoncé à lui disputer. Les Maltais, à la vérité, et les Italiens sont plus nombreux, dans cette ville et dans les autres comptoirs maritimes de la Régence, que les Fran-

çais. Or, les Maltais sont sous la juridiction du consul d'Angleterre; mais, asservis malgré eux à la domination anglaise, ils ne peuvent, eux catholiques, regarder le drapeau de l'Angleterre protestante comme un drapeau national; et, d'ailleurs, ce drapeau est loin de les protéger comme il protége les sujets qui sont réellement Anglais. La véritable patronne des chrétiens à Tunis, de même que dans tout le reste de l'empire ottoman, c'est la France. Cela est si vrai que le quartier européen, là comme ailleurs, s'appelle toujours le quartier franc [1]. Cela tient aussi aux relations continuelles depuis les Croisades, et aux traités qui les ont suivies, depuis celui qui a été conclu, en 1270, entre le roi de Tunis et Philippe le Hardi [2]. Depuis la conquête d'Alger surtout, les Tunisiens se sont habitués à regarder le pavillon français comme celui qu'ils doivent le plus craindre d'avoir pour ennemi, et celui qui abrite le plus puissamment toutes les diverses nationalités de l'Europe en leur qualité de chrétiennes.

---

[1] *Voyage en Tunisie*, par V. Guérin, t. I, p. 8.

[2] Voir le *Mémoire sur ce sujet*, par Silvestre de Sacy, Paris, 1831, in-4°.

C'est peut-être en raison de ces influences, qui remontent dans le moyen-âge jusqu'à saint Louis, que l'on retrouve au sein de villages tunisiens des légendes d'apparence, de formation et d'origines chrétiennes. Que l'on nous permette d'en reproduire ici, à titre de rares spécimens, deux exemples de ces sortes d'anecdotes peu répandues. Elles méritent notre examen, et elles sont curieuses, parce qu'elles forment plutôt le contraste que le cadre des mœurs habituelles; en même temps, elles servent à nous démontrer le caractère traditionnel de ceux des habitants qui ont conservé ces légendes comme un type favori et se sont plu par ce motif, à nous les transmettre :

En sortant de Tunis par Bab-el-Djezira, et en suivant la route qui passe sous Sidi-bel-Hassen-el-Chadeli, on trouve, à peu de distance sur la droite, le hameau et la zaouïa de Sidi-Fethalla. Ce personnage fut, de son vivant, kadi de Tunis et renommé pour son savoir et sa sainteté. L'historien El-Kaïrouani en parle fréquemment. Son tombeau est aujourd'hui un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Il est rare de passer dans les environs de cette localité sans rencontrer des ban-

des de dévots et de dévotes qui s'y rendent processionnellement. Sidi-Fethalla passe pour un grand faiseur de miracles. On lui attribue surtout la vertu de rendre les femmes fécondes. Il existe, à cet effet, près de son tombeau, sur la pente d'un rocher, un sentier rapide, une sorte de glissoire, où les femmes atteintes de stérilité n'ont, pour acquérir la faculté de devenir mères, qu'à se laisser couler en s'accroupissant, comme le font les enfants quand ils jouent à la glissade. On assure que bien des épouses de maris énervés ont conçu, après s'être livrées à cet exercice, grâce sans doute à quelques accessoires dont la légende ne parle pas [1].

Les miracles de Sidi-Fethalla en rappellent un d'une autre espèce plus chrétien dans son essence, que l'on attribue à sa voisine Lella-Manoubia. On raconte que cette sainte avait fait vœu de chasteté, dès qu'elle avait été en âge de comprendre la nature des rapports qui existent entre l'homme et la femme. Mais un kadi riche et puissant l'ayant recherchée en mariage, ses parents la promirent, malgré toutes ses protes-

---

[1] Pélissier, *Tunisie*, ch. IV.

tations. La nuit des noces arrivée, elle déclara au kadi le vœu qu'elle avait fait et le supplia de la ménager; mais celui-ci regardant ce vœu comme téméraire et nul, voulut user de ses droits de mari. Alors la vierge indignée, faisant usage de la puissance surnaturelle qui résidait en elle, le changea en femme d'une seule parole. Le kadi, consterné de cette métamorphose, implora pardon et miséricorde; mais Manoubia ne lui rendit son sexe primitif qu'après qu'il eut signé un acte par lequel il la répudiait en bonne forme. Depuis lors, elle fut à l'abri des poursuites des prétendants et put vaquer tout à son aise aux choses divines. — Comme nous le disions, de tels faits sont rares; et l'on sait que les mœurs de ces contrées ne les comportent pas.

Voyons quel est, sur les mœurs en général, l'avis d'un explorateur français :

« Les habitudes des populations à demeures fixes, telles que celles du Sahel, de la vallée inférieure de la Madjerda et autres localités sont, en général, douces et honnêtes; mais elles ont les défauts qui accompagnent trop souvent ces qualités, c'est-à-dire la faiblesse, le manque de vigueur et d'énergie. Les délits sont rares chez ces

braves gens, et les grands crimes presque inconnus; mais ils sont quelquefois victimes des actes de brigandage de leurs voisins, les Arabes à tentes, moins scrupuleux et plus énergiques. Cependant des taches se montrent, depuis quelque temps, sur ce fond d'innocence primitive. La vie de caserne a eu des résultats fâcheux pour la moralité de bien des soldats, qui rapportent dans leurs foyers des idées et des habitudes différentes de celles de leurs pères. Le peu de délits qui se commettent viennent presque tous d'eux [1].

» Les Arabes des tribus ont des mœurs moins paisibles; cependant, à l'exception de celles qui habitent le Sud de Kaïrouan, des Hamema surtout, elles ne se livrent pas à de fort grands excès. Néanmoins, elles ont bien, de temps à autre, quelques petites guerres entre elles, et ne supportent pas toujours avec beaucoup de patience le joug du gouvernement tunisien; mais enfin c'est à ces dispositions querelleuses que celles qui sont favorablement placées doivent de ne pas être trop foulées. Les habitants, qui l'étaient extrêmement et qui sont établis à demeu-

---

[1] Pélissier, *Description de Tunis*, ch. xx (p. 330 et suiv.).

res fixes dans certains cantons envient cet état de choses et montrent, depuis plusieurs années, une grande tendance à émigrer vers ces tribus; ce qui explique les fréquentes dépopulations de villages, que l'on remarque dans ces contrées. Si Tunis ne parvenait à y porter remède, la population fixe irait ainsi augmenter sans cesse la population nomade, et le Gouvernement finirait par se trouver en face d'énormes embarras.

» En général, même dans les tribus du caractère le plus inquiétant, les étrangers sont reçus avec bienveillance et cordialité. Ce peuple a vraiment beaucoup plus de bonnes qualités que de mauvaises; mais il faut savoir le prendre. On a remarqué que le fanatisme et par suite la férocité des habitants du Nord de l'Afrique vont en diminuant sans cesse de l'Ouest à l'Est. Ainsi les mœurs sont plus douces dans la province d'Oran que dans le Maroc, plus dans celle de Constantine que dans celle d'Oran, et plus enfin dans la régence de Tunis que dans l'Algérie en général; cette progression continue jusqu'à la Cyrénaïque. Une chose qui peut paraître singulière, mais qui est très-vraie, c'est que le fanatisme est plus intense et l'intelligence moins développée dans les

villes que dans les campagnes, et surtout dans les tribus nomades. Cela tient au genre d'instruction auquel en sont réduits maintenant les Musulmans, et qui est tel, que les plus lettrés doivent nécessairement être les plus abrutis, à moins qu'ils ne soient doués d'une organisation très-supérieure. Je crois cependant pouvoir faire une exception à cette règle en faveur des populations du Djerid, les meilleures sans contredit de la Régence; mais aussi j'ai déjà fait la remarque que ses lettrés s'occupent d'autre chose que du Koran et de ses insipides commentateurs. Au surplus, même dans les villes, même à Tunis, qui est encore son sanctuaire, le fanatisme est bien affaibli. L'islamisme fondé par la force, commence à faire douter de lui, depuis qu'il est si évident que la force l'a abandonné. J'ai vu, dans mes voyages, des Arabes me faire entrer dans des mosquées; et même au village de Tahent, où j'arrivai une nuit, très-souffrant d'une chute de cheval, on me fit coucher, moi *cafer* (infidèle), dans le sanctuaire d'un zaouïa. De même le cadi de la tribu des Kromir viole ouvertement le Ramadan sans être moins considéré. J'ai connu au bourg de Bocalta, dans le Sahel de

Monestir, une sorte de philosophe voltairien qui se moque ouvertement de toutes les religions révélées. Avant notre conquête de l'Algérie, cet homme aurait été lapidé; maintenant, on va écouter ses déclamations, et les moins tolérants se contentent de dire qu'il est fou. »

Ne sont-ce pas là des témoignages éclatants de la civilisation et de sa propagation parmi ces peuples ? La tolérance universelle n'est-elle pas le précurseur infaillible du vrai progrès moral ?

Quoique la généralité des tribus arabes soit portée vers la vie nomade, la vie maritime a tenté une petite partie de la population qui avoisine les rives. « La vie libre qu'ils mènent paraît influer avantageusement sur leur caractère; le marin arabe est aussi vif et gai, que le nomade est triste et taciturne. Il a quelquefois dans sa barque un *darbouca,* espèce de tambourin, une sorte de rebec, violon à trois cordes; et il ne lui en faut pas d'avantage pour charmer les ennuis d'une traversée, qu'il n'a aucun souci d'abréger. Si le matin on met l'armure à tribord, quel que soit le vent qui souffle, on ne change pas la manœuvre. *Dieu est grand!* on aborde toujours quelque part. L'imprévoyance de ces marins est

telle, que c'est presque toujours le manque d'eau douce qui les force à aborder sur quelque plage hospitalière. Si l'on y rencontre des connaissances, alors tant pis pour l'armateur, la cargaison et les passagers : on mange un mouton; c'est autant de pris sur la mauvaise fortune, et l'on paye l'hospitalité de son hôte avec un pain de sucre, frelaté avec on ne sait quelle drogue. Est-ce de l'amidon, du plâtre, ou du talc ? le *grocer* anglais seul le sait. A Paris, nous savons qu'on frelate notre sucre avec de la glucose : c'est du moins une consolation [1]. » Heureuse insouciance, que nous ne pouvons nous empêcher, dans un juste sentiment de fierté nationale, de comparer au caractère aimable du Français, toujours vivace et manifeste au milieu des événements les plus divers, à la facilité de son humeur, à ses sentiments naturels, à sa gaieté intarissable et inébranlable, grâce à laquelle il sait faire face à toutes sortes d'éventualités et supporter bien des privations sans se décourager.

---

[1] Société d'Ethnographie, *Revue orientale et américaine*, t. IV (1860), p. 8 à 10.

§ IV. — Linguistique.

Si le caractère extérieur de l'individu, la conformation de son crâne, sont pour le naturaliste des moyens de classer les races, il est un autre moyen auquel on attache de jour en jour plus de certitude, c'est l'étude de l'art de parler et de s'entendre. Or, on peut dire que jamais immigration d'hommes ne s'est faite sans que les nouveaux venus n'aient laissé, à tout jamais, dans le pays, des traces de leur langage. Les Grecs ont porté le leur en Asie, les Romains ont porté le latin dans les Gaules, les Turcs leur langue en Europe. Si ce fait est vrai pour de grandes migrations, il l'est également pour des fractions moindres. Ainsi, nous voyons de nos jours les Catalans, établis près de Marseille, conserver leur idiome. La petite colonie grecque de Hardjès en Corse parle grec ; les Juifs de Constantinople, chassés d'Espagne, il y a bientôt quatre siècles, parlent encore entre eux la langue espagnole [1].

---

[1] Cf. Notre ouvrage *Abravanel* et la fin des Juifs en Espagne, p. 11 et 35.

Le contact passager des nations laisse même, chez les uns et chez les autres, des traces ineffaçables. Ainsi la langue française, si fière vis-à-vis des autres langues, n'est pourtant qu'un assemblage emprunté à toutes les nations avec lesquelles elle fut en contact. On y trouve non-seulement du celte, du latin et du grec, mais encore de l'anglais et de l'arabe, et pourtant la France, depuis les croisades, a eu bien peu de rapports avec les Arabes. C'est dans ces grandes expéditions qu'elle a glané ces mots, dont elle s'est approprié la signification, et qui sont assez nombreux pour en composer un Dictionnaire [1].

Il n'est pas question ici des mots qui ont conservé toute leur physionomie orientale, mais de ceux qui se sont incorporés dans le langage, de manière à n'être plus reconnus que par un observateur exercé. Ainsi les mots *giberne, gibier, gibecière*, sont des mots arabes, du mot *porter*. Quand un parisien dit : je suis *mouillé*, il parle arabe ; ce mot vient de *ma-eau*, diminutif *mouia ;* au Caire on dit *mouie* [2].

---

[1] Peyron, *Dictionnaire des racines arabes*.

[2] Ces observations sont consignées par M. Texier, dans son excellent article, *Berbères et Kabyles* (dans la *Revue orientale et américaine*, publiée par la Société d'Ethnographie, t. IV, p. 237 et s.).

« Il est un point qui domine tous les autres, c'est que le fond de la population Kabyle est de race berbère; or, plus on pénètre avant dans l'intérieur de l'Afrique, plus on reconnaît que la race berbère forme le noyau de la population qui s'étend depuis le littoral jusqu'à une zône encore inexplorée, jusqu'à l'Ethiopie peut-être, car on peut rattacher à la race berbère les Barbares d'Egypte, qui ont conservé leur nom sans altération. Quoique ces dernières tribus aient le teint bronzé, elles n'en sont pas moins de race dite caucasique; elles ont les cheveux soyeux et la barbe aussi abondante que les autres Berbères. D'ailleurs, tout ce qu'on connaît de la langue kabyle ou berbère, prouve qu'elle est complétement étrangère à la langue sémitique, c'est-à-dire à la langue que parlaient les Phéniciens, les Carthaginois et les habitants du littoral.

» Enfin il est un point sur lequel on est aujourd'hui d'accord, c'est que la race kabyle est aussi étrangère à la race arabe qu'elle paraît l'avoir été aux Phéniciens. Il faut donc en chercher la souche dans les plus antiques populations, qui, à une époque remontant peut-être aux temps de l'Egypte indépendante, occupaient les régions de

l'Afrique occidentale. La langue des berbères se parle dans toute l'Afrique moyenne, dans toute la région du Sahara, jusqu'à près de Tombouctou. Nous n'avons, jusqu'à présent, aucune connaissance de la manière dont les Kabyles entendent la numération; car, dans leurs rapports avec nous, ils se servent toujours de la manière de compter des Arabes. Mais un bon observateur, qui a visité les oasis du Souf, les Chambas et l'Oued-Ghir, M. Letourneux, a recueilli des notes sur le système de numération des Touaregs et des Chambas, c'est-à-dire sur la numération berbère autochtone. Il nous révèle ce fait curieux, que ces peuples ont le système de numération quinaire : ils recommencent au chiffre cinq, comme nous le faisons au chiffre dix, et disent, pour six, sept, huit : « cinq-un, cinq-deux, cinq-trois, etc. » Ce système est également suivi par les lolofs d'Afrique, qui ont sans doute emprunté leur numération aux Berbères. Un seul de ces nombres, le chiffre *ighem* (un), peut tout au plus être d'origine sémitique et se rapprocher de l'hébreu : אחד. Le tableau de ces nombres est aussi singulier que la formation des masculins ou des féminins, et les déclinaisons de

cette langue offrent un caractère tout aussi spécial [1].

» De cette singulière numération passons au système graphique. Il serait bon de rappeler à ce propos ce que disait l'un des présidents de la Société d'Ethnographie, feu Jomard, de l'Institut, au sujet d'une pierre gravée trouvée dans un ancien tumulus américain et, à cette occasion, sur l'idiome libyen, dans une *Note* lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 7 novembre 1845 :

» Je m'occupe depuis longtemps à chercher quelques vestiges d'un dialecte que j'appelle l'ancien libyen et qui me paraît avoir été usité du Nil à l'Océan ; cette langue commune servait aux caravanes, qui, dès avant Hérodote, faisaient le commerce du sel tout le long de la côte septentrionale de l'Afrique. L'intérêt que présente cet idiome vient de ce que dit le père de l'histoire sur la langue parlée au pays d'Ammon et de ses rapports avec l'ancien égyptien. C'est pourquoi j'ai comparé attentivement le dialecte de Syouah

---

[1] Voir Société d'Ethnographie, *Revue orientale*, etc.

avec la langue berbère ou cabaïle. Malgré les difficultés du berbère qui se parle aux deux extrémités de l'Atlas, j'ai reconnu et démontré que la langue, au fond, est la même que celle de Syouah et d'Audjelah.

» Cette langue libyenne a-t-elle été écrite ? Quels étaient ses caractères ? On peut répondre, je crois, à ces deux questions. Les inscriptions trouvées en 1824 par des Anglais dans l'intérieur de l'Afrique gravées sur des rochers et celles qu'on voit sur des cippes et des stèles dans l'Algérie et le royaume de Tunis semblent identiques quant aux formes des lettres; ces figures me paraissent être les caractères de l'ancien libyen. Je les ai rapprochés avec soin; j'y ai trouvé douze à quinze formes semblables. »

Il est probable que la langue punique fut parlée en Afrique jusqu'à l'invasion musulmane. Peut-être la facilité avec laquelle l'arabe prit possession de ces contrées et la disparition complète du latin tenaient-elles à la présence de cette première couche sémitique. L'arabe, en effet, n'absorba que les dialectes qui lui étaient congénères, tels que le syriaque, le chaldéen, le samaritain. Partout ailleurs, il ne put effacer les

idiomes établis, selon l'avis d'un célèbre linguiste qui s'exprime en ces termes [1] :

« Quant à la langue des Numides, nous croyons avec M. Quatremère et M. Movers, contre Gesenius, que c'était le berber. Les noms numides n'ont aucune analogie sémitique. La syllabe *mas*, qui revient d'une façon caractéristique au commencement de ces noms : *Massyliens, Massesyliens, Massinissa, Massiva, Massugrada*, etc., à la signification de *fils* en berber et correspond aux mots *ibsi* et *fenou*, qui entrent dans la composition d'un si grand nombre de mots arabes. Or, le berber, le touarik, et la plupart des langues indigènes de l'Afrique septentrionale, semblent appartenir à une grande famille de langues qu'on peut appeler chamitiques et dont le copte serait l'idiome principal. Le mot *mas* précité se retrouve en égyptien avec la même signification, et entre dans la composition de beaucoup de noms propres : *A-mosis, Touth-mosis*, peut-être *Moïse*. Quant aux inscriptions auxquelles on a donné à tort, depuis Gesenius, le nom de *numi-*

---

[1] Renan, *Histoire des langues sémitiques*, l. II, ch. II (p. 188-189).

diques, elles forment en réalité une classe d'inscriptions carthaginoises. Les vraies inscriptions numidiques sont celles auxquelles on a donné le nom de *libyques,* celle de Thougga, par exemple, dont l'alphabet semble se retrouver encore chez les Touariks. » Ces derniers, comme on sait, font partie d'un ensemble ou d'une souche de peuples de la race berbère, aujourd'hui fractionnés dans le Nord de l'Afrique en groupes complétement indépendants les uns des autres et connus sous les dénominations arabes de :

K'baïls (peut-être de *Kabal,* recevoir par tradition).
Chaouia (bergers).
Chelou'h (poil de chameau).
Ber'ber (nobles).
Zenatia (Zenatiens).
Beni-M'zabs, dans l'île de Djerba (Tunisie).
Touaregs (pluriel de *Tarek*).

sans compter les fractions que quelques érudits ont cru retrouver sur les bords de la mer rouge, dans l'Inde, et sur la côte orientale d'Afrique [1] :

[1] Baron H. Aucapitaine, *Etudes sur les dialectes berbers* (Nouv. Annales de Voyages, 1859), p. 5.

« Plusieurs de ces peuples, les Kabyles, par exemple, ont adopté ces noms (qui n'appartiennent pas à leur langue) et ont oublié leur nom national. Mais partout où les populations berbères ont été à l'abri du contact et de l'influence arabe, elles ont conservé des noms appartenant à leur idiome. Elles s'appellent : *Imazir'en*, pluriel de *Amazir'*, à Rdames et au Maroc; *Imajar'en* ou *imojer'en*, pluriel de *amajer*, chez les Touaregs du Sud; et *Imouchar* (pluriel de *Amacher*), chez ceux du Nord [1]. »

Partout la langue a subi de profondes altérations, en rapport évident avec le mélange opéré entre les tribus berbères et l'élément arabe. Pendant la conquête de l'Algérie, on rencontre des tribus qui ne parlaient pas l'arabe ou le comprenaient difficilement. Ces fractions étaient peu importantes ; elles avaient subi l'action étrangère ; isolées et sans lieu de jonction, elles furent promptement soumises à nos armes.

« Un fait digne d'attention, dit M. le baron Aucapitaine, dans ses *Etudes sur les dialectes berbers* (p. 9), c'est que, tout en conservant soi-

---

[1] Hanoteau, *Essai de grammaire kabyle*, préface, p. IX.

gneusement leur langue et leurs traditions, les Berbers ont perdu les signes graphiques de leur écriture; et nulle part, jusqu'à ce jour, on n'a retrouvé de manuscrits écrits en caractères berbers. Les invasions arabes des VIIe et XIe siècles, quelle qu'ait été la violence de leurs irruptions n'ont pu anéantir tout ce qui était écrit en berber; et d'ailleurs, on retrouverait le souvenir d'un fait aussi remarquable. Que sont donc devenus, dans le Nord de l'Afrique, ces signes indispensables d'une langue aussi fortement constituée ? Les Kabyles les ont-ils oubliés, de même que les Coptes ont perdu le souvenir de leur alphabet primitif, ou ne les ont-ils jamais connus ? Il y a peu de temps encore, on avait pu conserver quelque espoir de rencontrer, dans les zaouïas des tribus indépendantes de l'intérieur, des écrits ou au moins des traces des anciens caractères berbers. Dans les premiers temps de la conquête de l'Algérie, un certain Othman-Khodja, habitant d'Alger, entretint une correspondance politique avec El-'Hadj A'hmed-Bey, de Constantine; ils employaient dans leurs lettres des signes particuliers, de nature à dérouter toute recherche. Plus tard, Ali fils d'Othman-

Khodja communiqua une de ces missives à M. de Saulcy; et, grâce à une ingénieuse pénétration, cet habile orientaliste reconnut que ces caractères étaient identiques à ceux de Thugga [1]; seulement les rédacteurs avaient interverti la valeur des lettres et poussé la prudence jusqu'à introduire entre elles les signes de la numération arabe. Quelques personnes de l'Algérie connaissaient donc l'usage des caractères berbers. Des chefs de grande tente auraient-ils gardé, pour leur affiliation aux confréries religieuses (*Kouans*) ou leurs relations politiques, le secret traditionnel de l'alphabet berber? »

Nous n'en possédons plus de traces graphiques que dans l'inscription de Thugga, qui n'a guère été rigoureusement déchiffrée. Parmi les plus savantes interprétations, nous choisissons celle qu'en a donnée M. F. de Saulcy. Nous y remarquons surtout un monogramme, celui du mot punique qui est constamment représenté par un signe numidique composé de deux traits *verticaux* : **II**. De même le signe **⟨I⟩** représente T dans

---

[1] *Journal asiatique*, lettre à M. Quatremère, février 1843, 4e série t. I, p. 101 et suiv.

l'inscription de la pierre gravée de Wheeling. Cette dernière, selon Jomard, contient même des caractères analogues au berber, ou plutôt au libyque, dont quelques-uns ont été adoptés par les linguistes. Mais ajoutons, comme ces savants eux-mêmes l'ont reconnu, que c'est un point encore bien hypothétique, qui ne saurait être résolu, faute d'autres monuments à l'appui; cela manque moins pour la langue, laquelle s'observe mieux que l'écriture.

Les Kabyles ont conservé intact leur corps grammatical, dont les règles indiquent une certaine affinité, déjà remarquée par quelques philologues, entre le berber et les langues sémitiques, particulièrement l'hébreu et l'arabe. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la *berbérisation* des mots arabes au moyen de préfixes et d'affixes, et les modifications toujours régulières, subies par les mots nouveaux introduits avec l'usage dans la langue Kabyle. Pour en déterminer les règles, l'étude du dialecte touareg a été d'un grand secours. Les nomades berbers du Sahara ont été mieux protégés contre toute innovation étrangère, par les dunes sablonneuses et surtout leur isolement, que les Kabyles par leurs

rochers. On a, en effet, reconnu que la langue des *voilés* était restée à peu près pure, qu'elle présentait une grande analogie dans les caractères des genres et des nombres, dans la formation des pluriels, dans les pronoms, la conjugaison et les formes dérivées du verbe, en un mot dans toutes les parties fondamentales de la grammaire. L'appellation générale de Touaregs, sous laquelle les nomades berbers sont désignés par les Arabes, n'est point usitée dans le Sahara. Ce mot, au dire de M. Bresnier, dériverait d'une racine arabe et signifierait *voleur de nuit,* explication très-plausible devant les terreurs que ressentent les Arabes, pour les *maîtres de la lance,* les *pillards du désert.* Leur véritable nom est *Imouchar :* ce sont eux qui ont conservé le dialecte le plus pur et un système d'écriture complet.

« Cette langue, c'est le *Tamachert,* dans lequel on trouve sans aucun doute, les principes de tous les autres idiomes berbers. Le système graphique renferme ces caractères *tifinar'* dont le voyageur anglais Oudney signala les premiers spécimens dans le Fezzân aux environs de Mourzouk (1822) et dont les savants se sont beaucoup occupés depuis. Non-seulement leur étude présente en elle-

même un grand intérêt, mais encore les nombreuses analogies retrouvées entre les signes Tifinar' et les anciennes inscriptions recueillies sur divers points de l'Afrique septentrionale, donnent la certitude de retrouver les éléments de cette langue jusqu'ici sans nom déterminé, car elle a été très-improprement appelée libyque par beaucoup de gens et confondue avec le punique par quelques-uns. On n'y compte point de voyelles, les signes affectent une forme géométrique, et, de même que dans les langues sémitiques, l'écriture se lit de droite à gauche... Quelques rares mots espagnols très-défigurés rappellent seuls le souvenir des luttes que cette nation eut à soutenir lors de l'occupation de Bougie; et des érudits affirment qu'on retrouve beaucoup de mots phéniciens mêlés aux dénominations arabes [1]. » La question sera résolue, espérons-le, par des gens plus compétents que nous :

Grammatici certant; sed adhuc sub judice lis est.

§ V. — STATISTIQUE. CONCLUSION.

Après avoir montré le développement politique

---

[1] H. Aucapitaine, *Etudes sur les dialectes berbers*, p. 17-21.

de la Tunisie et avoir noté son caractère moral et littéraire, il peut être intéressant de l'examiner au point de vue numérique.

Nous n'avons pas la prétention de présenter ici une statistique complète, des âmes et des localités, quelqu'intéressante qu'elle puisse être. Les chiffres donnés par les voyageurs diffèrent parfois ; ils varient selon les époques, et les sources officielles nous font défaut. Nous ne pouvons que formuler le vœu de voir un jour cette œuvre entreprise par le Gouvernement tunisien.

En attendant, on ne saurait se dissimuler les obstacles inhérents à un tel projet. Outre la difficulté de dénombrer la population indigène, il faut faire la part des étrangers. Les Européens, en effet, constituent une bonne partie de la population du port de la Goulette : là, ils atteignent le chiffre de 1.800 âmes environ, la plupart Maltais ou Italiens, auxquels il faut joindre quelques Français. La même proportion continue, en s'agrandissant, si l'on s'avance vers Tunis même. Le chiffre actuel de la capitale de la Régence s'élève, selon M. V. Guérin, à 90.000 âmes, réparties de la manière suivante : 60.000 Musulmans, 20.000 Juifs, 10.000 Chrétiens.

La population juive pouvait contenir, en 1847, dans la ville seule de Tunis de 25 à 28.000 âmes, divisée en deux fractions : l'une, désignée par le nom de bonnets blancs, la moins considérable, se nomme *Ligourni*, originaire de Livourne et peut contenir 3 à 4.000 âmes; les autres, nommés bonnets noirs, sont complétement indigènes et composent le grand noyau de la population, qui compte en dehors de Tunis, à Saïes Djerbi et dans quelques autres localités 10 à 15.000 âmes; de manière que leur ensemble dans la Régence peut bien embrasser près de 40.000 Juifs[1].

Les 10.000 Chrétiens se subdivisent ainsi : 5.000 Maltais, 3.000 Italiens, 500 Grecs, 1.500 Français, Espagnols, Allemands, Anglais.

En dehors de ces généralités, voici quelques chiffres spéciaux[2] :

On peut évaluer à 35.000 âmes le chiffre de la population de la vallée inférieure de la Medjerda et la diviser ainsi : Villes et villages, 15.000; Trabelsia, 20.000.

---

[1] Albert Cohn, *Lettres juives*, n° XVII.

[2] D'après la description de M. Pellissier.

La population de la partie supérieure du bassin tunissien de la Medjerda peut s'évaluer approximativement à 14.500 âmes.

Le Nord du bassin de la Medjerda contient environ 51.500 âmes. La presqu'île du cap Bon a une population de 21.000 âmes. Sur les deux rives de l'Oued-Mellah, il y a des agglomérations variant de 500 à 10.000 habitants. La population de l'*Outhan* de Sfax, s'évalue à 25.000 âmes; celle des *Methelith* est d'environ 15.000 âmes; celle de la rabba des Taïfa et celle de l'oasis de Gafsa s'élèvent chacune à 4.000; celle du district de Chefzaoua à 12.000, et enfin celle de la contrée du Kaïa d'El-Kef à 33.500 âmes.

L'énumération de ces divers chiffres peut sembler d'un intérêt médiocre et n'avoir pas d'utilité manifeste et visible. Mais en y réfléchissant, on en fera sortir bien des considérations importantes pour la science; c'est que d'abord les refoulements apparents des nationalités n'ont pas porté préjudice à son extension ou à sa propagation depuis les temps les plus reculés. Nous n'avons pas d'énumération des forces de ces peuplades dans l'antiquité, ou de l'état de armées au Moyen-Age. Ce qu'en disent, d'une manière approxi-

mative, quelques poëmes historiques ne peut être admis que comme le produit de la fiction. Aussi, sans accorder trop de confiance aux chiffres exagérés dans un sens ou dans l'autre, en diminution ou en augmentation, tels qu'ils ont été présentés pour les besoins de la cause, on peut supposer qu'il y a eu plutôt accroissement que diminution. Le second fait qu'il y a lieu de déduire de l'examen de ces chiffres et de leur comparaison, c'est le mode de répartition du peuple à travers le territoire et sa distribution dans la Régence.

Sans entrer dans plus de détails, contentons-nous d'observer que la population tunisienne évaluée généralement à deux ou trois millions d'âmes, ne peut que se développer, autant au morale qu'au physique, si elle s'adonne de plus en plus au progrès.

Déjà à l'unité d'origine et de langage se joint une communauté d'idées bien autrement grave : celle de la religion; et si, parmi le grand nombre d'habitants, quelques distinctions de culte, quelques différences dans les détails de l'office divin sont inévitables, elles ont le rare privilége d'attester une fois de plus la tolérance universelle

de ce peuple. Cette vérité est si indestructible, que le contact continuel des cultes, ménagé prudemment, — loin de susciter des haines religieuses ou le fanatisme aveugle des ignorants, des rétrogrades, — engendre la fraternité des peuples, la solidarité des citoyens les uns envers les autres, en vue des intérêts communs. Tandis qu'en Europe de tels plans seraient irréalisables, à Tunis on est frappé de la tolérance réciproque en matière religieuse. En présence de ces signes incontestables de civilisation et de progrès, ne peut-on prédire à cet État une ère de prospérité?

Que lui manque-t-il pour cela? N'a-t-il pas ces continuelles relations d'exportation et d'importation qui lui fournissent au delà de ses besoins? L'extrême fertilité du sol assure au peuple des vivres. La culture de l'olivier donne de riches produits aux propriétaires, et elle a reçu de si grands développements qu'elle forme une des ressources fiscales du pays. On pratique aussi la pêche, sur une grande échelle, dans le lac de Biserte. Enfin, l'industrie et le commerce se sont surtout étendus aux côtes. Mais, dans l'intérieur, les productions naturelles fournissent également d'amples moissons. Il y a aussi lieu de tirer parti

des eaux thermales, comme de celles d'Hamman-el-Enf, à quatre heures de la capitale, où se trouve un château de plaisance de S. A. le Bey.

Outre ces profits commerciaux, son heureuse situation géographique lui fournit des avantages politiques! La mer qui l'entoure d'une part lui sert de défense naturelle pour le maintien de son indépendance; et, par son voisinage avec la France algérienne, sa prépondérance n'ést-elle pas visible dans bien des questions touchant l'Orient?

Nous ne nous dissimulons pas ce qu'il reste encore à faire pour le développement des abondantes ressources intérieures du pays. Mais nous sommes convaincus — et notre espoir est fondé sur des faits — qu'en face de la situation actuelle et des améliorations passées et futures, le Gouvernement prendra à cœur les intérêts de son peuple et lui consolidera, pour l'avenir, la sécurité, le bien-être et l'harmonie.


L.SOC.42.105.8.6
Memoires couronnes
Tozzer Library
BAC4336
3 2044 043 562 701

